



# MODALITÉS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

ESPACE CHRISTIAN DENTE (ECD) - ACP LA MANUFACTURE CHANSON

## PROJETS ACCUEILLIS

Notre salle est dédiée à la chanson. Nous sommes attaché.e.s à la création, nous favorisons les projets constitués de chansons originales. Toutes les formes de chanson nous intéressent, quelle que soit leur langue et leur style musical. Etant de petite taille (jauge 50 places - plateau 12 m<sup>2</sup>), nous y présentons des artistes en petite formule (maxi 3 musiciens et en principe sans batterie).

Notre salle de spectacle étant occupée toute l'année par les concerts, les scènes ouvertes, les rencontres professionnelles et les formations, nous avons peu de créneaux dédiés aux résidences. C'est pourquoi les résidences sont réservées à des artistes avec qui nous avons déjà une expérience professionnelle (concert, formation...).

Pour la mise en place d'une résidence, la Manufacture Chanson peut être sollicitée par un artiste ou par sa structure de production.

## PÉRIODES DÉDIÉES AUX TEMPS DE RÉSIDENCE

La salle de spectacle est dédiée aux résidences pendant toutes périodes de vacances scolaires (zone Paris et hors dates de fermeture de la Manufacture Chanson). Des temps peuvent également être envisagés en début et fin de saison (fin août/début septembre et fin juin/début juillet), selon dispos.

Elles sont « calées » 4 à 6 mois en amont. Il est donc nécessaire de bien anticiper.

## CRITÈRES

Le projet doit être professionnel. L'artiste doit avoir déjà eu une expérience professionnelle avec la Manufacture Chanson.

Le temps de résidence doit s'inscrire dans une stratégie de développement.

L'axe de travail doit être clairement défini et s'inscrire dans un processus de création global.

Les intervenant.e.s peuvent être des artistes intervenant.e.s de La Manufacture Chanson, et/ou des intervenant.e.s extérieurs.

NB. La nécessité de la salle de spectacle doit être argumentée : par exemple, des phases de répétition peuvent s'inscrire dans d'autres types de salles.

## CONDITIONS

La salle de spectacle est mise à disposition. Au démarrage de la résidence, l'accueil est assuré par le régisseur de la Manufacture Chanson. Le reste du temps, l'équipe accueillie doit être autonome.

Dans tous les cas, la Manufacture Chanson prend à sa charge les frais de mise à disposition de la salle de spectacle en ordre de marche. Les rémunérations des artistes et techniciens liés au projet sont à la charge du producteur du spectacle. Dans certains cas, la Manufacture Chanson peut y contribuer ou participer à la production. Ceci doit être clairement défini avant la confirmation de la résidence avec l'équipe de programmation.



# MODALITÉS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

ESPACE CHRISTIAN DENTE (ECD) - ACP LA MANUFACTURE CHANSON

## ••••• RESTITUTION

Un temps de restitution peut être envisagé. Celui-ci doit être validé au préalable par l'équipe de programmation. Le régisseur de la Manufacture Chanson peut en assurer la sonorisation et l'éclairage, selon sa disponibilité. Ce temps de restitution est réalisé en fin de résidence et est ouvert aux proches (ami.e.s, pros et entourage de l'artiste). L'accueil des invité.e.s est à la charge de l'artiste. Un pot est envisageable, en concertation avec la personne en charge de la programmation.

## ••••• RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Sur l'ensemble de ses activités, la Manufacture Chanson porte une attention particulière sur la parité et l'égalité « femme/homme », ainsi qu'en termes d'impact sur l'environnement.

Si votre projet correspond aux critères ci-dessus, vous pouvez adresser une demande uniquement par e-mail à [programmation@manufacturechanson.org](mailto:programmation@manufacturechanson.org) avec les informations suivantes :

### Demande de Résidence de Création à l'Espace Christian Dente

- NOM DU PROJET
- LIEN PROFESSIONNEL AVEC LA MANUFACTURE CHANSON
- FORMULE SCÉNIQUE
- PRESENCE D'UN.E TECHNICIEN.NE
- PERIODE SOUHAITEE
- NOMBRE DE JOURS SOUHAITÉS
- AXE DE TRAVAIL
- CALENDRIER DE CREATION
- INTERVENANT.E(S) PRESSENTI.E(S)
- ACTUALITE DU PROJET
- SITE INTERNET